

Fongicide Quash® SC

FONGICIDE
CONCENTRÉ SOLUBLE
USAGE COMMERCIAL

Pour la maîtrise préventive ou la répression de certaines maladies dans le canola, les graines sèches de haricot, les pois de grande culture, les pois chiches, les lentilles, les pommes de terre, les bleuets, les argouses, le cassis, les baies de sureau et le sous-groupe 20B y compris le tournesol, les fruits à noyau, les noisettes et les amandes.

PRINCIPE ACTIF :
Metconazole.....480 g/L

Contient 0,0386 % de 1,2-benzisothiazolin-3-one à titre d'agent de conservation

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION



ATTENTION - POISON

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 33081
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net : 500 mL à vrac

Valent Canada, Inc.
201-230 Hanlon Creek Blvd.
Guelph, Ontario, N1C 0A1 (519) 767-9262
www.valent.ca

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION :

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petits gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-682-5368

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique n'est connu. Administrer un traitement symptomatique.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

TOXIQUE pour les organismes aquatiques, les végétaux terrestres non ciblés, les oiseaux et les petits mammifères sauvages.

Respecter les zones tampons précisées dans le **MODE D'EMPLOI**.

Afin de réduire le risque de ruissellement de l'eau des surfaces traitées vers des habitats aquatiques, éviter d'appliquer aux endroits où la pente est modérée ou forte, ainsi que sur les sols compactés ou argileux.

Éviter d'appliquer si on prévoit de fortes pluies.

Pour réduire le risque de contamination des milieux aquatiques par l'eau de ruissellement, aménager une bande végétative entre les surfaces traitées et la bordure des plans d'eau.

L'utilisation de ce produit agrochimique peut entraîner la contamination de l'eau souterraine, particulièrement aux endroits où le sol est perméable (sols sableux, p. ex.) et/ou lorsque la nappe d'eau se situe à faible profondeur.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif en cas d'ingestion. Cause une irritation modérée des yeux. Éviter tout contact avec les yeux. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après la manipulation et avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, de fumer ou d'aller aux toilettes.

Les applicateurs et les autres manipulateurs doivent porter : chemise à manches longues et un pantalon long, gants résistants aux produits chimiques faits d'un matériau imperméable, chaussettes et chaussures.

Suivre les directives du tableau ci-dessous pour le mélangeur/chargeur et l'applicateur, selon la situation.

Équipement	Équipement de protection individuelle		Quantité maximale de produit manipulée par jour
	Mélangeur/Chargeur	Applicateur	
Rampe de pulvérisation au sol	Chemise à manches longues et pantalons longs, gants à l'épreuve des produits chimiques faits de matériel imperméable, chaussettes et chaussures.		41 L
Rampe de pulvérisation au sol	Combinaison par-dessus une chemise et un pantalon longs, gants à l'épreuve des produits chimiques faits de matériel imperméable, chaussettes et chaussures.	Cabine fermée	95 L
Rampe de pulvérisation au sol	Système de chargement fermé, avec une seule couche de vêtements et gants à l'épreuve des produits chimiques.	Cabine fermée	Aucune restriction

Équipement	Équipement de protection individuelle		Quantité maximale de produit manipulée par jour
	Mélangeur/Chargeur	Applicateur	
Pulvérisateur à jet porté	Chapeau ou capuchon à l'épreuve des produits chimiques, gants à l'épreuve des produits chimiques, chemise à manches longues et pantalons longs.	Cabine ouverte	Aucune restriction
Voie aérienne	Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Le mélange et chargement du fongicide Quash SC doit être chargé à l'aide d'un système fermé. Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage. Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une seule couche de vêtements et des lunettes ou un masque à l'épreuve des produits chimiques durant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations.		

Si ce produit antiparasitaire pénètre dans les vêtements ou l'EPI, les retirer immédiatement, puis se laver à fond et mettre des vêtements propres. Retirer l'équipement de protection individuelle immédiatement après la manipulation du produit. Se laver à fond dès que possible et mettre des vêtements propres.

NE PAS appliquer ce produit de manière à exposer les travailleurs ou d'autres personnes, que ce soit par contact direct ou par la dérive de pulvérisation. Seuls les applicateurs protégés peuvent se trouver dans la parcelle pendant l'application.

N'appliquer que si le risque de dérive vers des habitations ou d'autres lieux d'activités humaines tels que maisons, chalets, écoles ou aires récréatives est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température et du réglage de l'équipement d'épandage et du pulvérisateur.

Ne pas entrer ni permettre à des travailleurs d'entrer dans les zones traitées avant l'expiration du délai de sécurité spécifié dans le tableau suivant :

Culture	Activités de rentrée	Délai de sécurité
Canola, tournesol	Toutes les activités	12 heures
Sous-groupe de culture 6C (graine sèche de	Dépistage	1 jour
	Irrigation à la main	4 jours

légumineuse)		
Patate	Dépistage	12 heures
	Épuration	1 jour
	Irrigation à la main	6 jours
Bleuet en corymbes, gabelle odorante, cassis noire, gabelle rouge, sureau, argouse, cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures	Toutes les activités	12 heures
Bleuet nain	Irrigation à la main	2 jours
	Autres activités	12 heures
Sous-groupe de culture 20B, à l'exclusion du tournesol (soucie, ricin, Euphorbe, onagre, graine de Niger, Baie d'églantier, carthame, stokésie, cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures	Dépistage	6 jours
	Autres activités	12 heures

Culture	Activités de rentrée	Délai de sécurité
Canola, tournesol	Toutes les activités	12 heures
Sous-groupe de culture 6C (graine sèche de légumineuse)	Dépistage	1 jour
	Irrigation à la main	4 jours
Patate	Dépistage	12 heures
	Épuration	1 jour
	Irrigation à la main	6 jours
Bleuet en corymbes, gabelle odorante, cassis noir, gabelle rouge, sureau, argouse, cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures	Toutes les activités	12 heures
Bleuet nain	Irrigation à la main	2 jours
	Autres activités	12 heures
Sous-groupe de culture 20B, à l'exclusion du tournesol (souci, ricin, euphorbe, onagre, graine de niger, baie d'églantier, carthame, stokésie, cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures	Dépistage	6 jours
	Autres activités	12 heures
Noisettes/avelines et amandes	Toutes les activités	12 heures
Cerise (douce et acide), abricot, nectarine, pêche,	Éclaircissage des fruits	9 jours
	Autres activités	12 heures

prune, prucot, et pruneau (frais)		
--------------------------------------	--	--

Ne pas appliquer ce produit au moyen d'un système d'irrigation, de quelque type que ce soit.

Si l'on prévoit utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si l'on a besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, s'adresser Valent Canada, Inc.

ÉLIMINATION/DÉCONTAMINATION

NE PAS UTILISER CE CONTENANT À D'AUTRES FINS. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans la région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des lieux d'un déversement.

ENTREPOSAGE :

Ne pas contaminer l'eau ni les aliments de consommation humaine ou animale pendant l'entreposage. Conserver dans le contenant d'origine, au frais et au sec, dans un endroit sécuritaire. Ne pas conserver le produit pur ni les solutions diluées dans des contenants d'aliments ou de boissons. Ne pas entreposer ni transporter près des aliments de consommation humaine ou animale. Ne pas utiliser ni entreposer dans les résidences ni à proximité de celles-ci. Pour prévenir la contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments de consommation humaine ou animale.

GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, fongicide *Quash SC* contient un fongicide appartenant au groupe 3. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide *Quash SC* et à d'autres fongicides du groupe 3. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le fongicide *Quash SC* ou d'autres fongicides du groupe 3 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Ne pas effectuer plus que le nombre total de traitements indiqué sur l'étiquette ni dépasser le nombre maximal de traitements consécutifs avec le fongicide *Quash SC* ou d'autres fongicides des mêmes groupes au cours d'une même saison.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance.
- Si la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer ce produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si c'est possible.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Valent Canada, Inc. au 1-800-682-5368 ou à www.valent.ca.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

MODE D'ACTION

La matière active de *Quash SC* est le metconazole, un fongicide triazole à large spectre dont l'action repose sur l'inhibition de la déméthylation et d'autres processus de la biosynthèse des stérols. *Quash SC* exerce une activité systémique. Il est rapidement absorbé dans les tissus de la plante, dans laquelle il peut se déplacer vers le haut, mais non vers le bas. Le metconazole n'a pas d'effet sur la germination des spores des champignons, mais il perturbe d'autres processus du développement aux stades précoces du cycle biologique de certains champignons. Bien qu'il ne puisse prévenir la germination des spores, *Quash SC* prévient la formation des spores et inhibe la croissance du mycélium.

Quash SC est particulièrement efficace lorsqu'il est appliqué avant l'infection. On obtient une maîtrise optimale des maladies par l'utilisation de *Quash SC* dans le cadre d'un programme de pulvérisations régulières et lorsqu'il est utilisé en association et en

alternance avec d'autres fongicides efficaces ayant un mode d'action différent (fongicides d'un groupe autre que le groupe 3). *Quash SC* est un inhibiteur de la biosynthèse des stéroïdes; éviter de l'utiliser en alternance avec d'autres inhibiteurs de la biosynthèse des stéroïdes.

RÉSISTANCE AU DÉLAVAGE PAR LA PLUIE

Ne pas effectuer de traitement si on prévoit de la pluie dans les 2 heures suivant l'application, à défaut de quoi la maîtrise des maladies foliaires pourrait être réduite.

PRÉPARATION DU PULVÉRISATEUR

Avant d'appliquer *Quash SC*, voir à ce que l'équipement d'épandage soit propre et bien entretenu. La cuve du pulvérisateur, les conduites et les rampes doivent être nettoyées pour s'assurer qu'elles ne contiennent aucun résidu des produits utilisés précédemment. L'équipement d'épandage doit être nettoyé conformément aux directives du fabricant du dernier produit utilisé avant que l'équipement ne serve à l'application de *Quash SC*. Si deux produits ou plus ont été utilisés en association avant l'application de *Quash SC*, les directives de nettoyage les plus contraignantes doivent être suivies.

L'équipement d'épandage doit être propre et en bon état de marche. La précision des buses doit faire l'objet de vérifications fréquentes.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

L'équipement d'épandage doit être nettoyé à fond tous les jours après l'application de *Quash SC*. Une fois l'application terminée, nettoyer l'équipement d'épandage selon la marche à suivre suivante:

1. Vider complètement la cuve du pulvérisateur. Rincer le pulvérisateur à fond, y compris l'intérieur et l'extérieur de la cuve et tous les tamis.
2. Remplir la cuve d'eau propre et rincer toutes les conduites, rampes, buses et tamis.
3. Vider complètement la cuve.
4. Retirer toutes les buses et tous les tamis et les rincer à l'eau claire.

DIRECTIVES DE MÉLANGE

1. Remplir la cuve propre du pulvérisateur à moitié ou aux 2/3 du volume d'eau propre désiré.
2. Tout en poursuivant l'agitation, ajouter lentement *Quash SC* dans la cuve. Le système d'agitation doit créer des rides ou des ondulations à la surface de l'eau.
3. Si on procède au mélange en cuve de *Quash SC* avec d'autres pesticides homologués, ajouter d'abord les sacs hydrosolubles, puis les formulations sèches, les suspensions concentrées, les concentrés émulsifiables et finalement les solutions.
4. Ajouter les adjuvants ou les agents tensioactifs requis.
5. Remplir la cuve jusqu'au niveau d'eau désiré. Poursuivre l'agitation jusqu'à ce que toute la solution ait été appliquée.
6. Ne préparer que la quantité de mélange que l'on peut appliquer le jour même. Appliquer *Quash SC* dans les 24 heures suivant la préparation du mélange.

VOLUME DE LA SOLUTION DE PULVÉRISATION

Appliquer *Quash SC* dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète du feuillage, des fleurs et des fruits. Une couverture complète est requise pour obtenir une maîtrise optimale des maladies. Pour l'application terrestre, appliquer au moins 200 litres

de solution à l'hectare; pour l'épandage aérien, appliquer au moins 50 litres de solution à l'hectare, de manière à assurer une couverture uniforme de la culture.

ÉPANDAGE AÉRIEN

Afin de réduire le plus possible le risque de dérive, appliquer les plus grosses gouttelettes permettant d'obtenir un épandage uniforme et une maîtrise satisfaisante des maladies. Se conformer aux directives suivantes pour obtenir une application satisfaisante tout en évitant la dérive :

- Ne pas appliquer pendant les conditions d'inversion thermique à basse altitude, lorsque les vents soufflent par rafales ou en présence d'autres conditions favorisant la dérive. Ne pas procéder à l'épandage lorsque la vitesse du vent est inférieure à 3 km/h ou supérieure à 16 km/h.
- **Volume du support et pression de pulvérisation :** L'application à moins de 50 litres à l'hectare peut produire une couverture et une maîtrise inadéquates. L'application de volumes supérieurs fournit généralement une suppression plus uniforme des maladies. Ne pas dépasser la pression recommandée par le fabricant des buses. Pour de nombreux types de buses, une pression plus faible produit de plus grosses gouttelettes. Si un débit supérieur est requis, utiliser des buses produisant un débit supérieur plutôt que d'augmenter la pression.
- **Sélection et orientation des buses :** On peut limiter la formation de très petites gouttelettes par la sélection de buses appropriées, en orientant le plus possible les buses à l'écart des courants d'air et en évitant d'utiliser une trop forte pression dans la rampe. Utiliser des buses produisant un jet plat ou en cône. Utiliser des buses « sans égouttement », comme des buses à membrane, afin d'éviter un écoulement non souhaité de la solution de pulvérisation. Ces buses doivent être dirigées vers l'arrière de l'aéronef et libérer la solution à un angle de 0 à 15 ° vers le bas. Ne pas placer de buses sur la portion externe (25 %) des ailes ou des rotors.
- **Adjuvants et agents antidérive :** Consulter l'étiquette du produit d'association pour connaître les recommandations relatives aux adjuvants. L'utilisation d'agents antidérive est permise, bien qu'il soit préférable d'obtenir une pulvérisation de grosses gouttelettes par la sélection et l'utilisation de buses appropriées, dans la mesure du possible. Lorsqu'on utilise un agent antidérive, lire et suivre attentivement les précautions et toute autre information figurant sur l'étiquette de l'additif, et s'assurer de sa compatibilité avec le mélange et les types de buses utilisés avant de choisir un adjuvant en particulier.

RESTRICTIONS POUR LA ROTATION DES CULTURES

Respecter un délai de sécurité de 30 jours avant de cultiver toute culture qui ne figure pas sur cette étiquette.

MODE D'EMPLOI

MODE D'EMPLOI SPÉCIFIQUE – TOUTES LES CULTURES

- *Quash SC* doit être utilisé dans le cadre d'un programme de lutte intégrée (LI).

- Appliquer sous forme de pulvérisation foliaire dans suffisamment d'eau pour obtenir une couverture complète et uniforme des plantes.

MODE D'EMPLOI ET RESTRICTIONS SPÉCIFIQUES À LA CULTURE

CANOLA				
Maladies	Doses d'emploi		Moment du traitement	Restrictions
	mL/ha	Volume de pulvérisation (L/ha)		
Sclérotiniose (pourriture à sclérotés) (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	146 à 292	Application terrestre : 200 Application aérienne : 50	Faire une seule application préventive au stade de 20 % à 50 % de floraison.	En cas de forte pression de la maladie, utiliser la dose de 292 mL/ha. Ne pas faire plus d'une application ni appliquer plus de 292 mL/ha par saison. Ne pas appliquer à moins de 45 jours de la récolte.

MODE D'EMPLOI ET RESTRICTIONS SPÉCIFIQUES À LA CULTURE

Cultures du sous-groupe 6-C : GRAINES SÈCHES DE LÉGUMINEUSES				
Maladies	Doses d'emploi		Moment du traitement	Restrictions
	mL/ha	Volume de pulvérisation (L/ha)		
Toutes les cultures : Répression de la sclérotiniose (pourriture à sclérotés) (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>) Pois de grande culture : Oïdium (blanc) (<i>Erysiphe pisi</i>) Pois chiches :	292	Application terrestre : 200 Application aérienne : 50	Appliquer avant le développement de la maladie. Faire un premier traitement au stade de 20 % à 50 % de floraison, avant que des symptômes de	Ne pas faire plus de 2 applications ni appliquer plus de 584 mL/ha par saison. Ne pas appliquer à moins de 21 jours de la récolte.

Répression de l'ascochytose (<i>Ascochyta rabiei</i>)			maladie ne soient visibles. Faire un second traitement à la pleine floraison, mais pas moins de 7 jours après la première application.	
Lentilles : Répression de l'ascochytose (<i>Ascochyta lentis</i>)				

MODE D'EMPLOI ET RESTRICTIONS SPÉCIFIQUES À LA CULTURE

POMMES DE TERRE				
Maladies	Doses d'emploi		Moment du traitement	Restrictions
	mL/ha	Volume de pulvérisation (L/ha)		
Alternariose (<i>Alternaria solani</i>)	182 à 292	Application terrestre : 200 Application aérienne : 50	Appliquer avant l'infection pour obtenir une maîtrise préventive. Si les conditions favorisent le développement de la maladie, faire des applications supplémentaires à intervalles de 7 à 10 jours.	Pour l'alternariose : Ne pas faire plus de 3 applications à la dose élevée, ni plus de 4 applications à la faible dose. Ne pas faire plus de 2 applications séquentielles. Ne pas appliquer plus de 876 mL/saison.
Répression de la sclérotiniose (pourriture à sclérotés) (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	292		Faire la première application avant l'infection, généralement à la fermeture des rangs et/ou la première floraison. Effectuer une deuxième application 14 jours plus tard, si les conditions favorisent le	Ne pas appliquer à moins de 8 jours de la récolte.

			développement de sclérotiniose.	
--	--	--	---------------------------------	--

AVIS À L'ACHETEUR/L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'UTILISER CE PRODUIT POUR UN USAGE SPÉCIAL :

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour l'usage décrit dans la présente étiquette d'urgence a été rédigé par des personnes autres que Valent Canada, Inc. et est accepté pour homologation par Santé Canada en tant qu'extension du profil d'emploi pour usages limités à la demande des utilisateurs. Valent Canada, Inc. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous. En foi de quoi l'utilisateur assume tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures et accepte de dégager Valent Canada, Inc. de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins décrites dans la présente étiquette.

Cultures	Maladies	Doses d'emploi		Délai de sécurité avant la récolte	Directives particulières
		mL/ha	L/ha		
Bleuet en corymbe, bleuet nain	Pourriture sclérotique (<i>Monilinia vaccinii-corymbosi</i>)	188	Minimum 200	8	Appliquer lorsque les conditions favorisent le développement des maladies et avant l'infection.
Bleuet en corymbe, bleuet nain, gadelle odorante, cassis noir, gadelle rouge, argouse; cultivars, variétés et/ou hybrides de	Anthracnose (<i>Colletotrichum acutatum</i>)				Appliquer au stade de la pointe verte pour la pourriture sclérotique, à la floraison de l'anthracnose, et avant la floraison pour <i>Phomopsis</i> . Répéter les applications à

ces cultures					intervalles de 7 jours. Ne pas faire plus de 3 applications par saison.
Bleuet en corymbe, bleuet nain, baie de sureau, argouse; cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures	Répression de la brûlure phomopsienne (tiges et fruits) (<i>Phomopsis vaccinii</i>)				Ne pas faire plus de 2 applications séquentielles. Ne pas appliquer plus de 564 mL/ha/saison. Ne pas appliquer par voie aérienne.

CULTURES DU SOUS-GROUPE 20B, Y COMPRIS LE TOURNESOL

Souci; ricin; euphorbe; onagre; graine de niger; baie d'églantier; carthame; stokésie; tournesol; cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures	Répression de la sclérotiniose (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	292	Application terrestre: 100 à 200 Application aérienne: 50	21 jours	Faire la première application avant l'infection, généralement au début à la mi-floraison. Faire un second traitement à la pleine floraison, ou de 7 à 14 jours après la première application. Ne pas faire plus de 2 applications par saison. Ne pas appliquer plus de 584 mL/ha/saison. Ne pas faire plus de 2 applications séquentielles avant d'alterner avec un fongicide offrant un mode d'action différent et homologué pour le même usage.
--	--	-----	--	----------	--

Tournesol	Rouille (<i>Puccinia helianthi</i>)			<p>Appliquer lorsque les conditions favorisent le développement des maladies et avant l'infection.</p> <p>Ne pas faire plus de 2 applications par saison.</p> <p>Ne pas appliquer plus de 584 mL/ha/saison.</p> <p>Ne pas faire plus de 2 applications séquentielles avant d'alterner avec un fongicide offrant un mode d'action différent et homologué pour le même usage.</p>
-----------	---------------------------------------	--	--	---

Culture	Maladies	Doses d'emploi		Délai minimal entre le dernier traitement et la récolte	Directives particulières
		(mL/ha)	Volume de pulvérisation (L/ha)		
Cerise (douce et acide)	Pourriture brune, brûlure des fleurs (<i>Monilinia fructicola</i> , <i>M. laxa</i>)	182 à 255	1000 à 4000	14	<p>Utiliser en alternance avec d'autres fongicides efficaces contre <u>la pourriture brune et la brûlure des fleurs</u>, en commençant au début du stade du bouton rose, avant le début de l'infection, et poursuivre jusqu'à la chute des pétales.</p> <p>OU Commencer les traitements au stade de la pointe verte si les conditions favorisent le développement des maladies et poursuivre jusqu'à la chute des pétales pour réprimer <u>la criblure du cerisier</u>.</p> <p>OU Pour supprimer la <u>pourriture brune du fruit</u>, faire une application de 14 à 21 jours avant la récolte.</p> <p>OU utiliser en alternance avec des fongicides efficaces contre <u>l'oïdium</u> jusqu'à l'arrêt de la croissance des pousses terminales.</p> <p>Appliquer en traitement foliaire dans une quantité d'eau suffisante pour obtenir une couverture complète des fleurs, du feuillage et/ou des fruits.</p> <p>Appliquer une forte dose lorsque les conditions favorisent le développement des maladies.</p> <p>Ne pas faire plus de 1 application par saison. Ne pas appliquer plus de 292 mL/ha/saison.</p> <p>Ne pas appliquer par voie aérienne.</p>
	Répression de la criblure (<i>Blumeriella jaapii</i>) – à l'exception des types de pathogènes résistants aux fongicides du Groupe 3	292			
	Pourriture brune (fruits) (<i>Monilinia fructicola</i> , <i>M. laxa</i>)	182 à 292			
	Répression de l'oïdium (<i>Podosphaera clandestina</i>)	255 à 292			

Abricot, nectarine, pêche	Pourriture brune, <u>brûlure</u> des fleurs (<i>Monilinia fructicola</i> , <i>M. laxa</i>)	182 à 255	1000 à 4000	14	<p>Utiliser en alternance avec d'autres fongicides efficaces contre <u>la pourriture brune</u> en commençant au début du stade du bouton rose, avant le début de l'infection, et poursuivre jusqu'à la chute des pétales.</p> <p>OU Pour supprimer <u>la pourriture brune du fruit</u>, faire une application de 14 à 21 jours avant la récolte.</p> <p>OU utiliser en alternance avec des fongicides efficaces contre <u>l'oïdium</u> jusqu'à l'arrêt de la croissance des pousses terminales.</p> <p>Appliquer en traitement foliaire dans une quantité d'eau suffisante pour obtenir une couverture complète des fleurs, du feuillage et/ou des fruits.</p> <p>Appliquer une forte dose lorsque les conditions favorisent le développement des maladies.</p> <p>Ne pas faire plus de 1 application par saison. Ne pas appliquer plus de 292 mL/ha/saison.</p> <p>Ne pas appliquer par voie aérienne.</p>
	Répression de la tavelure noire (<i>Cladosporium carpophilum</i>)				
	Pourriture brune (fruits) (<i>Monilinia fructicola</i> , <i>M. laxa</i>)	182 à 292			
	Répression de l'oïdium (<i>Podosphaera clandestina</i>)	255 à 292			

Prune, prune à pruneaux, prucot	Pourriture brune, brûlure des fleurs (<i>Monilinia fructicola</i> , <i>M. laxa</i>)	182 à 255	1000 à 4000	14	<p>Utiliser en alternance avec d'autres fongicides efficaces contre <u>la pourriture brune et la brûlure des fleurs</u> en commençant au début du stade du bouton rose, avant le début de l'infection, et poursuivre jusqu'à la chute des pétales.</p> <p>OU Pour supprimer la pourriture <u>brune du fruit</u>, faire une application de 14 à 21 jours avant la récolte.</p> <p>OU utiliser en alternance avec des fongicides efficaces contre l'oïdium jusqu'à l'arrêt de la croissance des pousses terminales.</p> <p>Appliquer une forte dose lorsque les conditions favorisent le développement des maladies.</p> <p>Ne pas faire plus de 1 application par saison. Ne pas appliquer plus de 292 mL/ha/saison.</p> <p>Ne pas appliquer le fongicide <i>Quash</i> sur les prunes de type "Stanley".</p> <p>Ne pas appliquer par voie aérienne.</p>
	Répression de l'oïdium (<i>Podosphaera clandestina</i>)	255 à 292			

Noisettes/avelines	Répression de la brûlure orientale du noisetier (<i>Anisogramma anomala</i>)	255			<p>Pour la brûlure orientale du noisetier : Commencer les traitements entre le gonflement et l'éclatement des bourgeons et poursuivre à intervalles de 14 jours. Raccourcir l'intervalle à 10 jours lorsque les conditions favorisent le développement des maladies. Ne pas faire plus de 2 applications séquentielles du fongicide <i>Quash</i> avant de passer à un fongicide n'appartenant pas au Groupe 3, pour contrer l'apparition d'une résistance.</p> <p>Pour toutes les autres maladies : Commencer les traitements avant l'apparition de la maladie et poursuivre à intervalles de 7 à 14 jours pendant toute la saison. Ne pas faire plus de 2 applications après la chute des pétales.</p> <p>Le fongicide <i>Quash</i> est particulièrement efficace s'il est appliqué et a eu le temps de sécher avant la pluie.</p> <p>Appliquer en traitement foliaire dans une quantité d'eau suffisante pour obtenir une couverture complète de toutes les branches. L'application en rangs alternés n'est pas recommandée.</p> <p>Ne pas faire plus de 4 applications par saison. Ne pas appliquer plus de 1,02 L/ha/saison.</p> <p>Ne pas appliquer par voie aérienne.</p>
Amandes	Pourriture brune, brûlure des fleurs (<i>Monilinia fructicola</i> ; <i>M. laxa</i>)	182 à 255			

Comme ce produit antiparasitaire n'est pas homologué pour l'utilisation dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour la suppression des plantes aquatiques.

NE PAS contaminer l'eau d'irrigation, les sources d'eau potable ni les habitats aquatiques en procédant au nettoyage de l'équipement ou à l'élimination des déchets.

Application au moyen d'un pulvérisateur pour grandes cultures : **NE PAS** appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer lorsque le vent souffle par rafales. **NE PAS** appliquer sous forme de gouttelettes de taille inférieure à la classification « moyenne » de l'ASAE. La rampe doit être placée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application au moyen d'un pulvérisateur à jet porté (pneumatique) : **NE PAS** appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer lorsque le vent souffle par rafales. **NE PAS** diriger le jet au-dessus des végétaux à traiter. À l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs, couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h dans la zone de traitement (d'après les lectures prises à l'extérieur de cette zone, du côté face au vent).

Application aérienne : **NE PAS** appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer lorsque le vent souffle par rafales. **NE PAS** appliquer ce produit lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d'application. **NE PAS** appliquer sous forme de gouttelettes de diamètre inférieur à la classification « moyenne » de l'ASAE. Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, la disposition des buses le long de la rampe d'aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Zones tampons :

Les traitements localisés avec l'équipement manuel NE requièrent PAS une zone tampon.

Les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les pâturages, forêts, plantations brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et bosquets d'arbustes) et des habitats aquatiques sensibles (tels que les lacs, cours d'eau, marécages, étangs, fondrières des Prairies, marais, réservoirs, terres humides) et habitats estuariens ou marins.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (mètres) requises pour la protection de :				
		Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats estuariens/marins d'une profondeur de :		Habitats terrestres
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m	
Pulvérisateur pour grandes cultures*	Canola, sous-groupe 20B y compris le tournesol	2	1	0	0	1
	Graines sèches de haricot, pois de grande culture, pois chiches, lentilles, bleuet nain	3	1	1	0	1
	Pommes de terre	4	1	1	0	1

Pulvérisateur à jet porté (pneumatique)	Bleuet en corymbe, cassis, sureau, argouse, cerise (douce et acide), abricot, nectarine, pêche, prune, prune à pruneaux, prucot Noisette, aveline, amande	Début de croissance	30	4	1	0	2
		Fin de croissance	20	2	1	0	1
		Début de croissance	35	10	2	1	4
		Fin de croissance	25	4	1	1	2
Application aérienne	Canola, sous-groupe 20B y compris le tournesol	Voilure fixe	10	1	0	0	3
		Voilure tournante	10	1	0	0	5
	Graines sèches de haricot, pois de grande culture, pois chiches, lentilles	Voilure fixe	35	1	1	0	5
		Voilure tournante	30	1	1	0	10
	Pommes de terre	Voilure fixe	55	1	1	0	10
		Voilure tournante	40	1	1	0	10

Pour les mélanges en cuve, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter les zones tampons les plus restrictives figurant sur les étiquettes des produits du mélange; appliquer des gouttelettes de la catégorie la plus grosse (ASAE) exigée dans les étiquettes des produits du mélange.

Quash® est une marque déposée de Valent U.S.A Corporation.

{Base Container Label}

GROUPE

3

FONGICIDE

Fongicide Quash® SC

FONGICIDE
CONCENTRÉ SOLUBLE
USAGE COMMERCIAL

Pour la maîtrise préventive ou la répression de certaines maladies dans le canola, les graines sèches de haricot, les pois de grande culture, les pois chiches, les lentilles, les pommes de terre, les bleuets, les argouses, le cassis, les baies de sureau et le sous-groupe 20B y compris le tournesol, les fruits à noyau, les noisettes et les amandes.

PRINCIPE ACTIF :

Metconazole.....480 g/L

Contient 0,0386% de 1,2-benzisothiazolin-3-one à titre d'agent de conservation.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION



ATTENTION - POISON

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 33081
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net : 500 mL à vrac

Valent Canada, Inc.
201-230 Hanlon Creek Blvd.
Guelph, Ontario, N1C 0A1 (519) 767-9262
www.valent.ca

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION :

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petits gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-682-5368

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique n'est connu. Administrer un traitement symptomatique.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

TOXIQUE pour les organismes aquatiques, les végétaux terrestres non ciblés, les oiseaux et les petits mammifères sauvages. Respecter les zones tampons précisées dans le **MODE D'EMPLOI**.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif en cas d'ingestion. Cause une irritation modérée des yeux. Éviter tout contact avec les yeux. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après la manipulation et avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, de fumer ou d'aller aux toilettes.

Les applicateurs et les autres manipulateurs doivent porter : chemise à manches longues et un pantalon long, gants résistants aux produits chimiques faits d'un matériau imperméable, chaussettes et chaussures.

Consulter l'étiquette pour connaître toutes les précautions et restrictions applicables.

ÉLIMINATION/DÉCONTAMINATION

NE PAS UTILISER CE CONTENANT À D'AUTRES FINS. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans la région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des lieux d'un déversement.

ENTREPOSAGE :

Ne pas contaminer l'eau ni les aliments de consommation humaine ou animale pendant l'entreposage. Conserver dans le contenant d'origine, au frais et au sec, dans un endroit sécuritaire. Ne pas conserver le produit pur ni les solutions diluées dans des contenants d'aliments ou de boissons. Ne pas entreposer ni transporter près des aliments de consommation humaine ou animale. Ne pas utiliser ni entreposer dans les résidences ni à proximité de celles-ci. Pour prévenir la contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments de consommation humaine ou animale.

Quash® est une marque déposée de Valent U.S.A Corporation.